

Education

La Cset réclame le respect des engagements pris par le gouvernement



PAGE 3

INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des Produits FNFI

Arzouma Gambogou a bouclé tous les cycles du crédit Apsef et Pas-Apsef

PAGE 2

SANTE



Infertilité

Causes et mesures de prévention

L'infertilité est l'incapacité pour un couple de concevoir un enfant. On retrouve ce problème aussi bien chez la femme que chez l'homme. Il est la cause de plusieurs divorces dans certains couples aujourd'hui. Il est dû à plusieurs phénomènes ...

PAGE 10

La fabrique de fictions

Et si le Warf de Lomé parlait

La fabrique de fiction de Lomé est un projet de résidence d'écriture dramatique, dont des dramaturges comme Mawussi Agbédjidji du Togo ...

PAGE 9



Candidature unique en 2020

L'opposition togolaise pourra-t-elle relever son défi de tous les temps ?

En conférence de presse mardi dernier à Lomé, les neuf partis qui participent encore aux travaux de la Coalition des 14 partis de l'opposition togolaise ont réitéré leur volonté de continuer à réclamer les réformes politique. Toutefois, ceux-ci affirment œuvrer pour une candidature commune pour l'élection présidentielle de 2020 et même avant cette échéance, participer aux locales en groupe.

PAGE 3

EDITO

Regrets tardifs et sûrement stériles de la Coalition

On le présentait depuis quelques semaines. Les regrets de la coalition après tout le tintamarre soldé par un échec cuisant ! Le 20 décembre passé a été un rendez-vous manqué ! Les prochaines élections locales risquent d'être un autre rendez-vous manqué, si les leaders de cette Coalition croupissent dans les mêmes erreurs que celles qui ont été les leurs en amont de la date du 20 décembre dernier. Ces erreurs ont pour principaux noms : « pas de réformes, pas d'élection », « nous allons mobiliser la rue », etc. En dépit des fortes récriminations des citoyens togolais qui avaient pris l'habitude d'être dans la rue entre août 2017 et début 2018, à leur encontre, pour leur demander de rectifier le tir, les leaders de la Coalition sont tenaces sur les mêmes erreurs. Pourtant, les mêmes causes produisent les mêmes effets et dans les mêmes conditions ...

PAGE 3

Plan stratégique de la Haac

Des échanges entre la Haac et le chef du gouvernement



PAGE 9

	SOMMAIRE	<p>Côte d'Ivoire / Libération de Gbagbo et Blé Goudé sous conditions Des cadres de la plateforme EDS déposent une motion auprès de l'UE</p>  <p>P 4</p>	<p>Finance publique Le Togo retourne sur le marché financier régional au 2e trimestre</p>  <p>P 5</p>	<p>Maladies non transmissibles Une urgence sanitaire mondiale qui exige des mesures fortes</p>  <p>P 9</p>	<p>Actualité Retour sur quelques faits du 4 au 10 mars</p>  <p>P 11</p>
---	----------	--	---	---	--

Echos des bénéficiaires des Produits FNFI

Arzouma GAMBOGOU a bouclé tous les cycles du crédit APSEF et PAS-APSEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", Togo Matin vous conduit à Dapaong, dans la région des savanes pour partager avec vous les témoignages d'une cinquantenaire qui a obtenu tous les cycles du crédit APSEF du FNFI. Elle a par la suite également obtenu le produit d'Accompagnement Spécial APSEF (PAS APSEF) avant de devenir aujourd'hui membre active de l'institution de Microfinance. Reportage...

L'ambition du Gouvernement en mettant en route le Fonds National de la Finance Inclusive, c'est bien justement de rapprocher les services financiers des groupes les plus vulnérables afin de leur permettre de démarrer ou de consolider une activité génératrice de revenus. C'est aussi de les amener progressivement à devenir avec le temps membres à part entière des institutions de microfinance afin qu'ils puissent obtenir des microcrédits plus importants pour pouvoir passer à échelle leurs activités.

C'est donc un pari gagné pour le FNFI au regard des nombreux témoignages recueillis çà et là par les différents témoignages des bénéficiaires. A l'occasion de la Journée Internationale de la femme célébrée le 08 Mars dernier, les différents bénéficiaires du FNFI, regroupés au sein de la Fédération des Bénéficiaires des Services Financiers se sont retrouvés pour mener des réflexions autour du thème "Inclusion financière et développement local. A cette occasion, Madame

Arzouma GAMBOGOU a partagé avec toute l'assistance son témoignage sur l'impact du crédit APSEF dans son quotidien.

" Mon parcours est véritablement impressionnant. Je viens de Dapaong et comme vous le savez, nous sommes réputés être de très bons travailleurs. Ainsi, je devais faire mon commerce, la vente de gingembre et j'avais besoin d'un coup de pouce pour pouvoir me lancer. Je me suis alors rapprochée de COOPEC CIFA, une institution de Microfinance partenaire du FNFI. Tout s'est bien passé et j'ai obtenu progressivement tous les 4 cycles du crédit APSEF. 30.000FCFA, 40.000 FCFA puis les deux dernières tranches de 50.000 FCFA chacune. Avec tous ces crédits, je me suis mis dans la commercialisation de gingembre à Dapaong. Dieu merci, mon activité marche très bien. J'en vends même en gros le gingembre aux bonnes dames qui en utilisent pour faire la soupe comme accompagnement des repas qu'ils vendent. C'est vraiment un parcours réussi pour moi car je n'ai jamais pensé atteindre un tel niveau d'épanouissement

comme je l'ai aujourd'hui. Tout ça grâce au FNFI."

Un premier pari gagné pour notre interlocutrice qui poursuit en disant que pour elle, c'est le début d'une bonne relation avec le FNFI car après tous ces quatre crédits, elle éprouvait encore le besoin de renforcer son activité. Elle avait donc encore besoin de crédit pour aller plus loin.

" Deux ans avec tous les 4 cycles de APSEF, il me fallait passer à autre chose. J'ai sondé le terrain et justement le PAS APSEF, destiné aux bénéficiaires fins de cycle de APSEF était bien adapté pour mes activités. Je voulais passer dans la commercialisation du gingembre séché, et pour cela je devais en acheter en quantité et pouvoir passer à la transformation. Après tout le processus, j'ai obtenu un crédit de 100.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir acheter en quantité le gingembre. C'était donc le début d'une plus grande aventure pour moi, car désormais grâce au FNFI je vendais non seulement le gingembre, mis aussi je vendais du gingembre transformé, et tout ceci ne faisait qu'augmenter mon revenu. Aujourd'hui



Arzouma GAMBOGOU

je suis fier d'avoir été intégrée à la dynamique de l'inclusion financière et d'avoir bénéficié de tous les cycles de

crédits. Je suis épanouie financièrement et j'arrive à joindre les deux bouts".

KD



La Neutralité Positive

ACHETEZ OU ABONNEZ-VOUS

Ne ratez plus un seul numéro du journal Togomatin



VOUS POUVEZ DESORMAIS ACHETER LE JOURNAL TOGOMATIN SUR LE SITE:
www.monkiosk.com



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM
 N° TG_LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /
 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Site web: www.togomatin.tg
 Tw: @togomatin1
 Mson de la Presse: Casier N° 53
 Siège
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodlakina

Secrétaire de rédaction :
 Rachidou Zakari

Responsable web:
 Carlos Amevor

Comité de rédaction:
 Françoise Dasilva
 Alexandre Wémima
 Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
 Gloria Léma Yagla

Service commercial:
 DIRECT AGENCE
 Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
 Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

EDITO

... Mais, la Coalition, évidemment, ne l'entend pas de cette oreille. En glosant par exemple qu'il ne regrette rien, de toutes les actions menées et du contexte politique qui en a découlé, le président national de l'Alliance nationale pour le Changement(ANC), Jean-Pierre Fabre, candidat naturel pour le compte des présidentielles de 2020, s'est rendu coupable d'un

« viol naturel » des clauses de bonne conduite au sein de tout regroupement. Clauses souvent fondées sur le principe d'égalité et de respect de l'autre. Alors qu'il est censé en être le garant même, puisque prétextant être le leader du parti le plus important de l'opposition, et ex-chef de file d'ailleurs de cette opposition, Fabre foule un pied un principe dont le respect lui aurait assuré une bonne « présidence

de l'opposition togolaise ». Comment peut-il justifier un tel acte, qui aujourd'hui est à l'origine de l'effritement du groupe? Cependant, et quand bien même la décision de Fabre et affidés de la Coalition serait la réponse politique concédée après l'échec, il reste que le caractère sensible de la question amène à penser que son traitement requiert les plus grands soins. Dans cette affaire, la forme

importe tout aussi bien que le fond. La décision de la Coalition de chanter ses regrets aujourd'hui est-elle sincère ? On a plutôt l'impression que c'est un regret du bout des lèvres. Cette décision risque alors de souffrir d'une stérilité pareille à tous les échecs passés de l'opposition, rassemblés.

Ainsi, au-delà de l'écueil de la légitimité qui lui fait défaut avec le retrait

de plusieurs partis de la Coalition, Fabre s'expose désormais à une crise de confiance qui va nuire sérieusement son entreprise en tant candidat naturel. Fabre et son entourage semblent avoir oublié qu'en la matière, la confiance est une espèce de matière première indispensable à tout projet d'entreprise politique.

Dieudonné Korolakina

Candidature unique en 2020

L'opposition togolaise pourra-t-elle relever son défi de tous les temps ?

En conférence de presse mardi dernier à Lomé, les neuf partis qui participent encore aux travaux de la Coalition des 14 partis de l'opposition togolaise ont réitéré leur volonté de continuer à réclamer les réformes politique. Toutefois, ceux-ci affirment œuvrer pour une candidature commune pour l'élection présidentielle de 2020 et même avant cette échéance, participer aux locales en groupe.

Quand on connaît l'histoire de la candidature unique dans notre pays, on se demande si cette annonce ne restera pas un vœu pieu ? C'est un défi que l'opposition togolaise n'a vraiment jamais réussi à surmonter sauf en 2005 où l'on a assisté à un rassemblement autour du candidat de l'Union des forces de changement (UFC), feu Bob Akitani. Mais fondamentalement, très souvent, les leaders ont fait attendre leurs militants jusqu'à la dernière minute mais sans résultat tangible. Aujourd'hui, sans aucune

intention de vouloir jouer contre une quelconque union de l'opposition, ce qui n'engage qu'eux d'ailleurs, il faut reconnaître que plusieurs obstacles vont en leur défaveur. Premièrement des candidats supposés ou réels se prononcent déjà au nom de l'opposition. Nicolas Lawson président du Parti du renouveau et de la rédemption (PRR) par exemple s'est déjà ouvertement déclaré candidat. Ensuite, l'opposition est aujourd'hui plurielle. Les partis qui sont encore en bon terme au niveau de la Coalition ne représentent pas à eux

seuls toute l'opposition. La Coalition, même si elle affiche une volonté de ratisser large, réussira-t-elle à faire taire les intérêts partisans et à unir toutes ces voix qui voudront s'exprimer au moment venu ? D'ailleurs au sein du regroupement même à l'heure actuelle, ce n'est pas la sérénité. Sur 14 partis, seuls 9 ont pris part à deux jours de réflexions qui ont permis d'aboutir à des résultats plutôt satisfaisants mais qui ne font pas l'unanimité. Selon les leaders eux-mêmes, 6 partis se sont prononcés en faveur d'une candidature unique,



Des leaders de ma Coalition

2 contre et 1 parti n'a pas donné de position claire pour l'instant. Une éventuelle candidature de Jean-Pierre Fabre qui pourrait vouloir s'imposer comme candidat unique fait déjà pâlir beaucoup. L'intéressé se défend par le fait qu'il est bien sûr le candidat naturel de son parti, vu qu'il en est le premier responsable mais cela ne fait pas de lui un candidat unique pour toute l'opposition. De plus, monsieur Fabre

pense qu'on ne devrait pas décréter son retrait à lui sous prétexte qu'il a déjà essuyé plus d'un échec face au pouvoir. D'ailleurs il n'est pas le premier à avoir fait plusieurs tentatives, argumente l'intéressé. Il faut tenir compte aussi du fait que des candidatures sont annoncées dans la diaspora. 2020 nous réserve assurément des surprises et l'opposition a du pain sur la planche.

E. D.

Education

La Cset réclame le respect des engagements pris par le gouvernement

On commençait par l'oublier, la presse n'en parlait plus et voilà la Coordination des syndicats de l'éducation du Togo (Cset) vient par une seule correspondance adressée à deux ministres du gouvernement togolais faire reparler d'elle.

Dans une lettre envoyée au ministre de la Fonction publique et à celui des Enseignements primaire et secondaire, mardi dernier, Atsou Atcha et ses camarades viennent rappeler au gouvernement qu'il a pris des engagements l'année dernière afin de mettre un terme à la crise qui secouait le secteur. Ces promesses ont été réitérées lors d'une réunion avec les syndicats il y a quelques jours par des émissaires du gouvernement dont

Gilbert Bawara lorsque ces derniers s'inquiétaient de ne pas disposer d'un interlocuteur au sein du gouvernement Klassou 2. Mais ayant l'impression que le gouvernement ne presse pas le dossier surtout qu'il s'agit d'argent, des primes à partager aux intéressés, Atsou Atcha et les autres membres de la Cset décident de remuer le cocotier. « Nous sommes au regret de constater qu'aujourd'hui, 25 jours après cette réunion, aucune suite n'a

été donnée alors que l'effet financier pour le compte des 2 milliards promis pour l'année 2019 devrait se faire sentir sur les salaires des enseignants à partir de janvier 2019 », s'inquiète la Cset.

C'est tout à fait normal pour la Cset et les enseignants en général de commencer à alerter. L'opinion toute entière les comprend pleinement vu le rôle important qu'ils jouent dans la société. Mais ne faut-il pas patienter



Atsou Atcha

encore un peu ou plutôt privilégier des actions de couloirs et donner de la voix si cela n'accouche d'aucun résultat ? En tout cas le choix appartient aux syndicalistes. D'ailleurs la Cset menace déjà. « Vu que nous avons respecté

notre part d'accord et avons aussi patienté jusqu'à ce jour, nous ne saurons répondre des désagréments éventuels qui peuvent survenir dans les prochains jours », précise la lettre.

Edem Dadzie

Côte d'Ivoire / Libération de Gbagbo et Blé Goudé sous conditions**Des cadres de la plateforme EDS déposent une motion auprès de l'UE**

En visite à la Haye pour rencontrer l'ancien ministre de la Jeunesse Charles Blé Goudé, des cadres de la plateforme Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS) de la Côte d'Ivoire ont déposé une motion de protestation au siège de l'Union européenne sur la libération « sous conditions » des accusés Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé.

Quelle suite attendre de cette motion de protestation déposée au siège de l'institution régionale européenne ? En d'autres termes, que pourra faire l'Union européenne dans cette décision des juges de la Cour pénale internationale, suite à l'appel interjeté par la procureure Fatou Bensouda ?

Une action qui n'aura aucune incidence sur la décision en tout cas. Mais pour l'heure, les intéressés, qui ne sont que Pascal Logbo (NPR), Christian Vabé (Rpci-Ac), Boga Sako (Fidhop) espèrent poser appel à l'institution européenne à agir dans le sens d'une libération complète et définitive des accusés sur lesquels

aucune charge ne pèse plus.

Il faut rappeler que Charles Blé Goudé et Laurent Gbagbo ont été acquittés et libérés sous conditions suite à l'appel interjeté par la procureure Fatou Bensouda, contre la décision des juges de la chambre de première instance.



Les cadres de la plateforme EDS

Depuis lors, l'ancien Ministre de la jeunesse ivoirienne séjourne à la Haye dans l'attente d'un pays d'accueil.

Pendant ce temps, l'ancien président Laurent Gbagbo est accueilli en Belgique.

T.M.

Guinée-Bissau / Législatives**Le PAIGC remporte les législatives sans obtenir de majorité absolue au Parlement**

Le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) a remporté les élections législatives du 10 mars, selon les résultats provisoires de la Commission nationale des élections (CNE). Mais le parti historique, qui domine la vie politique de la Guinée-Bissau depuis son indépendance, n'a pas obtenu de majorité absolue.

Les Bissau-Guinéens pourraient avoir l'impression de voir l'histoire bégayer. Après la proclamation le 13 mars des résultats provisoires accordant la victoire au Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), son patron Domingos Simoes Pereira est de fait en position de redevenir Premier ministre, plus de trois ans après avoir été destitué de ce poste par le président José Mario Vaz, déclenchant une grave

crise politique. Mais avec 47 sièges sur 102, selon les résultats proclamés par la Commission nationale des élections (CNE), l'ancien parti unique manque de peu la majorité absolue. Le PAIGC devrait toutefois pouvoir gouverner, en vertu d'accords conclus avec de plus petites formations politiques disposant de sept sièges, dont le Parti démocratique de Guinée-Bissau (APU-PDGB), l'Union pour le changement (UM) et le Parti de la nouvelle

démocratie (PND). Ces résultats provisoires doivent encore être validés par la Cour suprême. Pour éviter de voir le pays replonger dans des violences politiques, les grands partis en lice s'étaient engagés à recourir aux moyens légaux en cas de contestation des résultats. « Le vote s'est déroulé dans un climat pacifique. Il n'y a pas de contestation pour l'instant », a déclaré le président de la CNE, Pedro Sambù.

T.M.

Bénin / Falsification de documents pour les législatives**Le président de l'Assemblée nationale interrogé à son domicile**

Convoqué à la brigade criminelle, le président de l'Assemblée nationale du Bénin a finalement été interrogé à son domicile, pour des soupçons de falsifications de documents de candidature pour les législatives, où aucun parti de l'opposition n'a été autorisé. Face au rejet de son recours devant la Cour constitutionnelle, son parti a annoncé une marche le 14 mars.

Convoqué à 10 heures à la brigade criminelle de Cotonou, le 12 mars, le président de l'Assemblée nationale a finalement choisi de diriger, à la même heure, une réunion au Parlement. Une rencontre qui s'inscrivait dans le cadre de la mission confiée par le chef de l'État béninois pour recueillir auprès des partis politiques des propositions en vue de sortir de la crise électorale et politique qui secoue actuellement le pays, notamment depuis l'exclusion de l'opposition

aux législatives du 28 avril. À 14 heures, deux officiers de la police judiciaire se sont rendus à son domicile à Porto-Novo, où il a été entendu pendant une vingtaine de minutes. L'interrogatoire a notamment porté sur les cas de falsifications supposées de pièces contenues dans le dossier de candidature de son parti, le PRD (Parti du renouveau démocratique), pour les législatives. L'un des candidats aurait par exemple présenté une

fausse carte d'électeur dans son dossier. Dans le fond, le président de l'Assemblée nationale n'aurait pas varié dans sa défense, indiquant qu'« aucun parti politique au Bénin n'a les moyens de s'assurer de l'authenticité des documents de candidature que lui présentent ses militants. S'il y a un problème, c'est bien aux intéressés qu'il faut s'en prendre et non au chef du parti », a-t-il précisé.

Jeune Afrique

Gambie / Subornation de témoins
L'ancienne présidente de l'Assemblée nationale Fatoumata Jahumpa-Ceesay a été arrêtée

Observatrice pour le compte de la Cedeao lors de l'élection présidentielle du 24 février dernier, Fatoumata Jahumpa-Ceesay a été arrêtée sitôt rentrée en Gambie. Dans le courant de cette même affaire, l'ancien ministre Yankuba Touray a été intercepté. Toutes ces personnes ont travaillé sous le régime de Yahya Jammeh.



Yahya Jammeh et Fatoumata Jahumpa-Ceesay

À peine l'information dévoilée, les spéculations vont bon train. Pour certains déjà, le président Adama Barrow ne fait qu'exécuter son programme de lutte contre la corruption, fléau qui littéralement détruit l'économie du pays sous l'ancien président.

En réalité, l'ancienne présidente de l'Assemblée nationale gambienne aurait été mise en cause dans une affaire de subornation de témoins. Tout comme l'ancien ministre Yankuba Touré, ces anciens proches de l'ex-président Jammeh sont accusés d'avoir tenté de saboter les activités de la Commission Vérité, réconciliation et réparation.

Membre du conseil municipal de Banjul en 1989, Fatoumata Jahumpa-Ceesay est devenue maire adjointe de la même circonscription jusqu'en 2002 où elle a été nommée par Yahya Jammeh présidente de l'Assemblée nationale de Gambie et faisait partie du groupe parlementaire Alliance pour la réorientation patriotique et la construction. En 2009, elle a été révoquée à ce poste et va s'installer s'est installée à Dakar.

C'est la première personnalité à avoir appelé Yahya Jammeh, à reconnaître son échec à la présidentielle, dans une lettre ouverte en janvier 2017.

T.M.

Coopération germano-togolaise La ministre Demba Tignokpa invite le secteur privé allemand à investir dans le PND

Le Togo et la République fédérale d'Allemagne ont effectué les négociations intergouvernementales. Elles se sont tenues les 12 et 13 mars à Lomé. Elles ont pour objectif de faire le point sur la coopération entre les deux pays et de définir de nouvelles priorités. Un appel a été lancé au gouvernement allemand pour contribuer à la mise en œuvre du Plan national de développement (PND).

Chaque deux ans, le Togo et l'Allemagne font ensemble le point sur leur coopération. Cette année les négociations intergouvernementales interviennent à l'heure de la mise en œuvre du PND.

A l'occasion de ces négociations, la ministre de la Planification du développement et de la Coopération, Demba Tignokpa, a appelé le

secteur privé allemand à investir dans le Plan national de développement. « Les présentes négociations s'ouvrent au lendemain du lancement du PND, le 4 mars 2019 par le chef de l'Etat. Nous voyons dans cette coïncidence un appel providentiel au gouvernement allemand pour la mise en œuvre du PND et à l'endroit du secteur privé allemand à investir au



Photo d'ensemble de la délégation allemande et togolaise

Togo en vue de transformer structurellement l'économie togolaise pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois et induisant

l'amélioration du bien-être », a déclaré Mme Demba Tignokpa.

La délégation allemande conduite par Mme Birgit Pickel, directrice de la division Afrique de l'ouest

du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement a indiqué que l'Allemagne est prête à accompagner le Togo sur la voie de l'émergence.

Au Togo, l'Allemagne intervient dans plusieurs secteurs notamment la bonne gouvernance, le développement rural, la décentralisation, l'agriculture, la santé, la formation technique et professionnelle, l'énergie et l'emploi des jeunes. La délégation allemande a effectué une visite de terrain à Davié, Kpalimé et Togoville pour constater l'évolution des programmes exécutés au Togo et échanger avec les acteurs et les bénéficiaires.

Félix Tagba

Finance publique Le Togo retourne sur le marché financier régional au 2e trimestre

Le deuxième trimestre va être capital pour le Togo. Après avoir mobilisé 22 milliards vendredi 8 mars, le pays va essayer de lever sur le marché financier régional la somme de 115 milliards FCFA au deuxième trimestre. L'objectif est de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales pour assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat.

Le Togo s'est fait remarquer le premier trimestre de cette année sur le marché financier régional. Pendant cette période, le pays a mobilisé une somme importante sur le marché. 8 février. L'opération de souscription des titres du trésor du Togo a permis au pays de collecter près

de 28 milliards FCFA sur le marché financier régional, soit une hausse de 8 milliards FCFA par rapport aux attentes de l'opération. La dernière opération du trimestre s'est effectuée le 8 mars où le pays a mobilisé 22 milliards par émission simultanée d'Obligations assimilables du trésor (OAT) sur les 20

milliards sollicités. Le pays a ainsi mobilisé 91 milliards FCFA.

Après ces succès obtenus au premier trimestre, le Togo envisage de revenir sur le marché financier régional au deuxième trimestre pour, cette fois-ci, essayer de lever 115 milliards FCFA. Dans



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

un premier temps 40 milliards FCFA de cette somme seront mobilisés par Bons assimilables du trésor (BAT). Le reste de cette somme, c'est-à-dire 75 milliards FCFA, seront

mobilisés dans un second temps par Obligations assimilables du trésor (OAT). Les jours exacts de ces opérations ne sont pas connus.

F.T.

Gestion des finances publiques Des étudiants de l'Université de Kara outillés par le FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) a formé des étudiants de l'Université de Kara sur les principes de Gestion des finances publiques (GFP). Cette formation de 2 jours a pour objectif de les outiller pour une meilleure gestion des ressources publiques. Elle s'inscrit dans le cadre des activités pédagogiques de cette université.

Le séminaire sur la gestion des finances publiques a débuté à Kara lundi 11 mars. 70 étudiants de l'Université de Kara ont pris part à cette formation. L'objectif de la rencontre est de permettre aux participants de mieux gérer les ressources publiques. La formation a été donnée par le représentant-résident du Fonds monétaire international au Togo,

Dr Sampawende Jules Tapsoba.

À l'issue de cette formation les participants devraient être capables de mieux gérer les ressources publiques du pays. « La finalité c'est qu'on ait une meilleure gestion des ressources publiques pour le bien du pays en ce sens qu'on évite les tensions de trésorerie, qu'on ait un budget assez équilibré avec les priorités



Dr Sampawende Jules Tapsoba

de la nation de façon efficiente et efficace », a affirmé Dr Sampawende

Jules Tapsoba. Le FMI a saisi l'occasion pour présenter ses

différentes actions menées au Togo. Les participants ont également été outillés sur l'élaboration d'un budget, la gestion des ressources et des risques et le suivi-évaluation. « Notre objectif est d'expliquer la gestion des finances publiques aux étudiants. Il s'agit de leur enseigner comment on élabore le budget, l'implémente, l'évalue pour le bien-être des populations et de leur donner les outils pour comprendre le langage FMI et les finances internationales », a confié le représentant-résident du FMI au Togo.

F.T.

Mise en œuvre du Plan national de développement

Le gouvernement à la recherche de financement

La recherche de financement pour la mise en œuvre du Plan national de développement (PND), se poursuit. Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé s'est rendu, dimanche 10 mars, à Abu Dhabi, la capitale des Emirats arabes unis, investisseur direct étranger en Afrique après la Chine. Les préoccupations du Togo sont nombreuses : possibilités de financement de certains piliers du PND, emploi des jeunes, promotion des énergies renouvelables notamment l'énergie solaire. Le gouvernement compte lever 4 622,2 milliards FCFA pour la réalisation de ce plan avec le concours du secteur privé dont le financement pourrait être à 65% du coût global requis. Pour lever véritablement ce fonds, une synergie d'actions sont entreprises par le gouvernement.



Faure Gnassingbé et Zayed Al Nahyan

En visite aux Emirats arabes unis, le président de la République togolaise, Faure Essozinma Gnassingbé, a réaffirmé la coopération entre les deux pays et obtenu le soutien de Abu Dhabi pour plusieurs projets structurants. Le lundi 11 mars 2019, les deux pays ont signé un accord d'un montant de 15 millions de dollars destiné à soutenir les micros, petites et moyennes entreprises. En présence du Cheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan, prince héritier d'Abu Dhabi, et du président Faure Gnassingbé, les documents ont été signés par Hussain Jasim Al Nowais, président du Fonds Khalifa pour le développement de l'entreprise, et par Sani Yaya, le ministre de l'Economie et des Finances. Cet accord fait partie des efforts des EAU pour soutenir les programmes de développement dans un certain nombre de pays amis. Il vise également à renforcer les relations bilatérales entre les Emirats et le

Togo, a déclaré Jasim Al Nowais, président du Fonds Khalifa pour le développement de l'entreprise. Ceci rentre ainsi dans les résultats attendus de l'Axe Stratégique 3 du Plan national de développement dont la promotion des petites et moyennes entreprises (PME). Le gouvernement parait à cet effet sur l'accès efficace de financement aux petites et moyennes entreprises et industries, véritables contributrices à la création de richesses nationale et de l'emploi. Il avait alors prévu la mise en place d'un système qui favorise des prêts à taux très réduit, grâce à un système de bonification. Il s'était d'ailleurs engagé à renforcer la coordination et la promotion des différentes initiatives en faveur du financement des PME/PMI, renforcer leur capacités de production d'états financiers et d'élaboration de plans d'affaires, favoriser la création de nouveaux produits bancaires dédiés aux PME/PMI et l'opérationnalisation

du bureau d'information de crédit. En décrochant donc un tel montant dans le fonds Khalifa au profit des entreprises togolaises, le gouvernement vise

la réalisation du PND. Le Fonds Khalifa a été créé en 2007 pour favoriser l'esprit d'entreprise et de faciliter la croissance des PME aux Emirats et à l'étranger.

Togo-Afreximbank finance le PND à hauteur de 100 milliards de francs CFA

Afreximbank, une banque panafricaine qui entend soutenir les Etats membres, dont le Togo, dans leur objectif de développement, réaffirme sa volonté d'accompagner le Togo.

L'institution bancaire a signé le 13 décembre 2018, à l'occasion de la Foire pour le Commerce intra africain avec notre pays un accord de financement de sa politique d'industrialisation qui fait partie

intégrante du Plan national de développement (PND, 2018-2022). Le financement est estimé à 200 millions de dollars US, soit 100 milliards de francs CFA. Cet accord qui vient renforcer la coopération entre Afreximbank et le Togo vise à la réalisation d'études de faisabilité et à la recherche de financement pour les projets industriels du Togo.

Source: 24heureinfo

GTOSC-ODD s'engage à accompagner la mise en œuvre du PND



Sani Yaya et Christian Adovèlande

Le Groupe de travail des organisations de la société civile sur les Objectifs de développement durable (GTOSC-ODD) s'engage à accompagner la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) dans

l'atteinte de ses objectifs. C'est ce qui ressort de la déclaration finale du deuxième Forum national des OSC sur les ODD qui s'est tenu à Atakpamé du 23 au 25 octobre dernier. Tout en saluant l'adoption du PND par le gouvernement,

le GTOSC-ODD tient toutefois à attirer l'attention des autorités sur un certain nombre d'éléments que les OSC ont relevés pour sa bonne mise en oeuvre. Elle propose donc « la mise en place rapide d'un cadre de coordination

et d'opérationnalisation du PND ». Par ailleurs, la rencontre d'Atakpamé a décidé d'institutionnaliser le Forum national des OSC sur les ODD et de formaliser le GTOSC- ODD.

A raison de 21,3 milliards de francs CFA, la BOAD accompagne le PND au Togo



Afreximbank, lors de la signature de l'accord

La Banque ouest africaine de développement (BOAD) a mis à la disposition du Togo, la bagatelle de 21,3 milliards de francs CFA portant sur deux accords de prêt et un accord de gestion de don. Les documents ont été signés vendredi à Lomé par Christian Adovèlande (président de la BOAD) et Sani Yaya (ministre togolais de et des Finances). La BOAD a mis à la disposition du Togo, des ressources d'un montant de 20 milliards de francs CFA et un don de 1,3 milliard octroyé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en sa qualité d'agence de mise en oeuvre. Ces trois opérations relèvent de secteurs prioritaires pour le gouvernement et les populations togolaises. Il s'agit concrètement: du Projet de transformation agroalimentaire du Togo (PTA-Togo), du Projet d'alimentation en eau potable de centres semi-urbains et du Projet d'hybridation de moteurs diesel des plateformes multifonctionnelles avec système solaire. Ces opérations s'inscrivent dans le Plan national de développement 2018-2022 (PND) du Togo, qui constitue le cadre de référence

des interventions sur le moyen et long terme. Ce plan a pour but de favoriser une croissance à fort impact sur le développement humain durable et équitable. Dans son intervention, le ministre togolais de l'Economie et des Finances s'est réjoui du choix fait par la BOAD et le Fonds pour l'environnement mondial d'accompagner le gouvernement togolais par le financement de ces projets qui visent notamment à favoriser une croissance agricole inclusive, créatrice d'emplois et réduisant les importations alimentaires grâce aux mesures d'incitation à la transformation des produits agricoles, l'investissement privé dans les filières de riz, maïs, soja, sésame, noix de cajou et poulet de chair. « La réalisation de ces projets s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du PND qui prend en compte le développement des secteurs sociaux, le capital humain, le développement à la base et de la jeunesse, la consolidation des bases de croissance économique et surtout la vulnérabilité des populations », a indiqué Sani Yaya.

Source: Savoirnews

Trois projets essentiels avec des contenus spécifiques

Le PTA-Togo a pour objet: la mise en place de toutes les infrastructures de base de l'Agroparc, la construction de deux barrages d'une capacité totale de 11,16 millions de mètres cubes, la réalisation de 80 kilomètres de pistes rurales, l'électrification du village de Broukou devant accueillir l'Agroparc et la mise en place de dix centres de transformation agricole (CTA) ou centres d'agrégation. Il est également prévu la mise en oeuvre d'actions d'accompagnement et de mesures environnementales ainsi que le renforcement des capacités des populations et des institutions.

Le projet d'alimentation en eau potable des centres semi-urbains, s'inscrit dans le programme d'alimentation en eau potable de 89 centres semi-urbains au Togo. Il s'agit des centres les moins couverts, avec un taux de couverture de 20% pour une moyenne nationale de 50%. Le projet porte sur la construction de trente-cinq systèmes d'alimentation en eau potable desservant quarante-six centres semi-urbains à travers la réalisation de cinq prises en rivière et quarante-huit forages, trente-cinq unités de traitement pour une production de 28.056 mètres cubes par jour d'eau potable, 369.459 mètres linéaires de canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable et

trente-neuf châteaux d'eau d'une capacité totale de 7.650 mètres cubes desservant 546 bornes fontaines et 700 branchements particuliers. Dans le cadre du financement de ce projet, la BOAD met à la disposition du Togo, un montant de 10 milliards de FCFA, ce qui porte à 51,8 milliards de FCFA, le cumul des interventions de la BOAD dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement au Togo.

Enfin, le projet d'hybridation de moteurs diesel des Plateformes multifonctionnelles avec du système solaire, a pour objet, l'installation d'équipements solaires photovoltaïques sur les plateformes multifonctionnelles installées par le Programme d'appui au développement à la base (Pradeb). Ce projet est en cohérence avec le Système transparent d'allocation des ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM 6) en faveur du Togo. Le don de 2,6 millions de dollars US (soit 1,3 milliard de francs CFA), mobilisé auprès du FEM et administré par la BOAD en sa qualité d'Agence de mise en oeuvre dudit Fonds, vient atténuer et bonifier les externalités du Programme d'appui au développement à la base (Pradeb), un projet approuvé en 2012 par la BOAD pour un montant de 6 milliards de francs CFA.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

ACHETEZ & LISEZ désormais



sur

MONKIOSK.com

www.monkiosk.com

sur le portail

Lome.com

www.alome.com

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com

**Blague**

Quand ta copine vient chez toi et que tu regardes son journal d'appels et tu constates : 0 appel reçu, 0 appel émis, 0 appel en absence et sa messagerie est vide, mon ami il faut abandonner la relation là en même temps sinon son infidélité risque de t'envoyer au cimetière

Débat

Tu attrapes ton petit frère avec ta femme en plein ébats sexuel sur ton lit.

- Quelles seront tes premières réactions?

Blague

Un homme est tranquillement assis et regarde la télévision. Tout à coup, sa femme arrive par derrière et lui donne un coup sur la tête avec une casserole.

- Pourquoi tu me frappes, demande-t-il...

- En lavant tes pantalons tout à l'heure, j'ai trouvé un bout de papier avec écrit dessus Marilou...

- Oh ! C'est parce que la semaine dernière je suis allé aux courses de chevaux et le cheval, sur lequel j'ai monté s'appelait Marilou... Je voulais me souvenir du nom...

La femme semble satisfaite et s'excuse. Trois jours plus tard, l'homme regarde la télévision et sa femme le frappe encore sur la tête par derrière à l'aide d'une casserole.

- Mais qu'est-ce qui te prend ?

- Ton cheval a téléphoné !

Photo du jour

On tape toujours sur celui qui est droit, les tordus, généralement on les laisse tranquilles

Les bons plans et les bonnes adresses**COURRIER EXPRESS**

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 11 au 18 / 03 / 2019

ST RAPHAEL	ATIKPODJI	22 21 84 26
ST ANTOINE	AV LIBÉRATION	22 21 29 64
BEL AIR	PALM BEACH	22 21 03 21
BON SAMARITAIN	BE	22 21 45 30
PORT FACE	SARAKAWA	22 27 61 88
MAIRIE	FACE MAIRIE	22 21 26 39
STE MARIE	TOKOIN-RAMCO	22 21 85 58
ST KISITO	BD. DE LA KARA	22 21 99 63
AVE MARIA	TOKOIN	22 22 33 01
PROSPERITE	(DPJ)	23388425
PEUPLE	NUKAFU	22268422
GBEZE	BD JEAN PAUL II	22 26 32 61
NOTRE DAME	HEDZRANAWOE	96 32 97 51
KOUSSAN	KEGUÉ	96 80 10 01
UNION	BE KPOTA	22 27 71 64
O GRAIN D'OR	ZORROBAR	2270 06 90
CITE	BD. DU 30 AOÛT	22 25 01 25
BESDA	ADIDOGOMÉ	22 51 05 29
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70 40 10 52
CONSEIL	SAGBADO	70 21 56 53
NATIONFACE	TOTSI	22 25 99 65
DELALIEN	CACAVÉLI	22 25 06 90
VERTE	KLIKAMÉ	22 25 03 26
LAUS DEO	LÉO 2000	22 25 15 05
ARC-EN-CIEL	AGOÈ	70 42 50 00
DE LA VICTOIRE	AVÉDJI	70 45 74 92
LA GRÂCE	SUN AGIP AGOÈ	22 25 91 65
ESPACE VIE	AGOE LOGOPÉ	99 85 89 07
VITAS	AGOÈ ASSIYÉYÉ	22 25 63 43
MAWUNYO	AGOÈ	70 42 34 64
TAKOE	ESSO DE ZONGO	22 34 03 42
LE DESTIN	BAGUIDA	70 41 15 41
LA FLAMME D'AMOUR	AGODEKE	70457014

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Égypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

La fabrique de fictions Et si le Warf de Lomé parlait

La fabrique de fiction de Lomé est un projet de résidence d'écriture dramatique, dont des dramaturges comme Mawussi Agbédjidji du Togo, Sarah Mouline de Maroc/France et Giovanni Houansou du Bénin auront la charge d'inventer une histoire à partir des endroits de Lomé. Cette résidence d'écriture dramatique prendra fin le 22 mars prochain avec une soirée de restitution des pièces des auteurs précités.

Imaginer des histoires à partir des endroits de la ville de Lomé, telle est la mission qui réunit les trois auteurs dramaturges au sein du projet la fabrique de Fiction de Lomé jusqu'au 22 mars 2019. Pour cette première, chaque écrivain choisira un lieu de la capitale togolaise, qu'il fera parler. Comme quoi, chaque endroit nous parle, nous questionne.

A travers leur imagination, et avec leur plume poétique, chacun des trois dramaturges racontera l'histoire de son lieu dans une pièce. A priori chacun a déjà rencontré son endroit d'amour. Ainsi, le Warf de Lomé a retenu l'attention d'un de ces auteurs. A partir de cet endroit, il va créer

une histoire fictive qui donnera sans doute envie à un citoyen lambda de visiter l'endroit en question. En outre, la fabrique de fiction veut accorder une place de choix au patrimoine culturel togolais au sein de la création artistique. A cette première édition de rencontre internationale d'écritures dramatiques et de créations, Mawussi Agbédjidji, Sarah Mouline et Giovanni Houansou échangeront également avec les élèves du Collège St Joseph, Collège protestant et du Lycée français de Lomé.

Zoom sur Sarah Mouline

D'origine franco-marocaine, Sarah Mouline a fait une formation

littéraire à l'Ecole normale supérieure, pour afin entreprendre de nombreux voyages en Amérique du Nord, au Moyen-Orient et au Maghreb. Auteure dramaturge, Sarah Mouline a fondé la compagnie « Si ceci Se sait ». Elle a écrit entre autres « L'ennemi », « Une nuit avec Baker » et « Night Ride ».

Zoom sur Sédjro Giovanni Houansou

Né à Cotonou en 1987, Giovanni Houansou débute à 16 ans comme acteur et metteur en scène au sein de l'Ensemble artistique et culturel des étudiants de l'Université d'Abomey Calavi. Il a fait ses pas dans l'écriture en 2012 avec son premier texte « 7



L'affiche de la Fabrique de fictions

milliards de voisins ». Ses pièces « Courses au soleil » et « La rue bleue (2016) » sont remarquées dans la présélection du Prix Rfi théâtre. Le Béninois Giovanni Houansou est sacré Prix Rfi théâtre 2018 avec son œuvre dramatique « Les inamovibles ».

Zoom sur Mawussi Agbédjidji

D'origine togolaise, Mawussi Agbédjidji est titulaire d'un master 2 en mise en scène

et dramaturgie à l'université de Paris 10 Nanterre et d'un Deug 2 en Anthropologie. En 2018, il a participé au Forum des nouvelles écritures dramatiques européennes. Mawussi Agbédjidji est également auteur de la pièce « Si tu sors, je sors ! », co-écrit avec Gustave Akakpo. Le Togolais a été finaliste au Prix Rfi théâtre 2018 avec son texte « Trans-maître ».

Nadia Edodji

Plan stratégique de la Haac Des échanges entre la Haac et le chef du gouvernement

Une délégation de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac) a échangé, le 12 mars dernier avec le chef du gouvernement togolais, Komi Sélom Klassou, en présence du ministre en charge de la Communication, Katari Foli-Bazi. Les échanges entre le Premier ministre et la délégation de la Haac ont porté sur le plan stratégique de développement et de modernisation de l'institution de la régulation des médias au Togo.

En janvier dernier, la Haac a présenté aux professionnels des médias les axes de son plan stratégique de développement et de modernisation qui couvrira la période 2019-2023.

En effet, Pitalounani Telou, le président de la Haac a rendu compte au Premier ministre du contenu du projet du plan stratégique

de la Haac. « Depuis novembre 2018, nous avons débuté l'élaboration de notre plan stratégique avec l'aide du Pnud. L'élaboration est terminée et nous projetons de faire un atelier de validation de ce plan stratégique. Nous sommes donc venus informer le Premier ministre de notre désir d'organiser cet atelier et solliciter sa présence pour le présider », a déclaré

Wilibrone Pitalounani Telou.

Par ailleurs, ce plan stratégique est constitué de cinq plans d'action. Il permettra donc de consolider le développement de l'institution, de restructurer la Haac sur le plan administratif et financier, de renforcer la mission de régulation de la Haac, de réguler les médias afin qu'ils



Vue partielle des échanges entre Sélom Klassou et Pitalounani Telou

deviennent de véritables entreprises de presse respectant les normes légales du pays et d'améliorer l'image de la Haac.

Autorité administrative indépendante créée par la loi du 21 août 1996 abrogée par celle du 15 décembre

2004, la Haac garantit au Togo, l'exercice de la liberté de presse, la protection des médias audiovisuels et écrits et tout autre moyen de communication de masse, le respect de l'expression de pensée et d'opinion conformément à la loi.

N.E.

Lire

« La Première Nuit » de Marc Levy. Ed Robert Laffont. 2009 Pp 66-67

« ...Mais pourquoi aurait-il fait ça ? Si son intention n'était pas d'aider Adrian à la retrouver, alors pourquoi renvoyer ses affaires ? Rien

ne prouve de façon certaine que le lama soit directement à l'origine de ce petit cadeau. Quelqu'un de son entourage a très bien pu subtiliser l'appareil, photographeur notre amie archéologue alors qu'elle se baignait dans la rivière et remettre les choses à leur place, sans que personne se soit rendu compte de

quoi que ce soit... Qui serait ce messenger et pourquoi aurait-il pris de tels risques ? Il suffit que l'un des moines de la communauté ait été témoin de sa baignade et qu'il se soit refusé à ce que l'on trahisse les principes auxquels il a juré de se conformer. Quels principes ? Ne jamais mentir en est un, mais il se peut que

notre lama, forcé au secret, ait incité l'un de ses disciples à jouer les messagers. Là, monsieur, je ne vous suis plus. Vous devriez apprendre les échecs, Walter, il ne suffit pas d'avoir un coup d'avance pour gagner mais trois ou quatre, anticiper est la condition de la victoire. Revenons à notre lama; il est peut-

être tiraillé entre deux préceptes qui dans une situation particulière pourraient ne plus se concilier. Ne pas mentir et ne rien faire qui puisse nuire à une vie. Imaginons que la survie de Keira dépende du fait qu'on la croie morte, s'il plongerait notre sage dans un grand embarras... »

Infertilité

Causes et mesures de prévention

L'infertilité est l'incapacité pour un couple de concevoir un enfant. On retrouve ce problème aussi bien chez la femme que chez l'homme. Il est la cause de plusieurs divorces dans certains couples aujourd'hui. Il est dû à plusieurs phénomènes que les couples ignorent.

Causes

La femme a toujours été blâmée d'être à l'origine des troubles de l'infertilité dans les couples. Mais aujourd'hui les causes de l'infertilité sont présentes aussi bien chez l'homme que chez la femme. On peut compter au moins deux cas sur dix dont la cause est due à plusieurs facteurs liés à l'un ou aux deux partenaires. Il est souvent difficile d'identifier la cause fondamentale de l'infertilité.

Chez l'homme

La problématique de l'infertilité chez le sexe masculin est le plus souvent la qualité du sperme. La diminution du nombre des spermatozoïdes et leur

qualité peuvent être la cause de l'infertilité chez cet être. Il arrive après consultation de ne trouver aucun spermatozoïde dans le sperme de certains hommes, pas parce qu'ils n'en produisent pas, mais les conditions de circulation ne sont pas favorables pour leur permettre de rentrer dans le sperme. Les infections sexuellement transmissibles peuvent aussi être l'une des causes de cette anomalie chez l'homme ou encore un problème hormonal. Il est cependant important pour chaque homme de faire des examens de dépistage dans une situation de non-conception pour savoir la cause de son infertilité.

Chez la femme

Plusieurs raisons expliquent les causes de l'infertilité chez la femme. Le retard en matière d'âge pour enfanter est l'une des raisons de l'infertilité puisque les pourcentages de chance d'enfanter baissent avec le temps. A 30 ans, une femme a 91% de chance de concevoir et à 40 ans le pourcentage baisse et se retrouve à 53%. La fertilité chez la femme diminue rapidement après l'âge de 35ans et encore plus après 37 et 38 ans. Les ovules d'une femme de 38 ans ont le même âge que cette femme, ce qui explique clairement pourquoi ils sont moins performants qu'à l'âge de 20 ans. L'avancement de l'âge a



Un couple

un impact sur la fertilité par une diminution de la qualité de l'ovule. Les fibromes, les trompes de Fallope bloquées chez certaines femmes, les ménopauses avant 40 ans ne favorisent pas la fertilité.

Mesures de prévention

Il est conseillé aux femmes et aussi aux hommes de faire des enfants avant 35 ans. Plus on est jeune, moins on a des difficultés de concevoir. Eviter la consommation du tabac,

des stupéfiants, parce que ces substances diminuent la qualité du sperme chez l'homme et perturbent le cycle menstruel chez la femme. Manger bio, consommer les légumes, légumineuses et des fruits est important. Il est aussi préférable d'avoir des rapports sexuels réguliers sur toute la période du cycle menstruel. Il est important de n'avoir qu'un seul partenaire sexuel.

Roxie badadoko (stagiaire)

Maladies non transmissibles

Une urgence sanitaire mondiale qui exige des mesures fortes

Les maladies non transmissibles (MNT) sont devenues depuis quelques années un réel souci pour les systèmes de santé dans le monde entier. Des mesures fortes sont plus que nécessaires.

Il y a encore 10 ans, les maladies infectieuses telles que la tuberculose, le VIH/Sida et le paludisme constituaient à l'échelle mondiale, la principale menace pour la santé. Mais aujourd'hui, les MNT comme le diabète les maladies cardiovasculaires qui ne reçoivent que 2% du financement total alloué par les partenaires internationaux de la santé, sont une urgence sanitaire dans les pays à revenus élevés comme les pays à revenus faibles. L'évolution de la consommation alimentaire et les modes de vie de plus en plus sédentaires, ont un fort impact sur la santé humaine et l'environnement et renforcent les risques de développer les MNT. Depuis plus de 10 ans, elles sont devenues les principales causes de décès dans le monde entraînant 15 millions de morts prématurés chaque année. Ces changements de mode de vie frappent, aujourd'hui, de plein fouet, les pays à revenus faibles et intermédiaires. Contrairement aux idées reçues, surpoids et obésité sont le lot d'un grand nombre

d'habitants en Afrique de l'ouest. Qui pourrait imaginer que 38% des femmes en âge de procréer y sont déjà en surpoids et 15% sont obèses ? L'augmentation de la consommation de matières grasses d'origine animale et d'aliments industriels, conjuguée à une urbanisation massive source de changement de mode de vie plus propice aux MNT, sont les causes de ces transitions au niveau épidémiologique. L'industrie agro-alimentaire, moteur de ces changements, impacte la santé humaine, mais aussi l'environnement. L'intensification des modes de production, la surconsommation de viandes, l'utilisation massive de produits chimiques dans l'agriculture (glyphosate), l'utilisation de substances chimiques et d'emballages (phalates) pour conserver les aliments ont un impact majeur sur l'environnement et participent aux fortes émissions de CO2. Par ailleurs, trop de gras, de sucres, d'aliments trop riches en calories ainsi qu'une consommation importante de boissons sucrées et d'alcools, ou d'aliments contaminés par



les pesticides, associés à une baisse de l'activité physique, sont des facteurs de risques importants des MNT. Le diabète illustre parfaitement ce lien fort entre santé des populations et santé de notre planète et les défis liés. En 2017, 425 millions de personnes vivaient avec le diabète, une personne en mourrait toute les 6 secondes et la maladie a coûté 723 milliards de dollars. Le diabète est aussi la première cause de cécité de mise sous dialyse ou d'amputations non traumatiques dans le monde. La Fédération internationale du diabète estime que d'ici 2045, on dénombre 628 millions de malades dont plus de 80% vivront dans les pays à faibles et moyens revenus. Le diabète touchera 42 millions de personnes en Afrique et coûtera 6,6 milliards de dollars au continent.

Des politiques ambitieuses pourraient empêcher toutes ces pertes

90% des cas de diabète seraient évitables si l'on adoptait des politiques ambitieuses de prévention visant à modifier les comportements alimentaires et la sédentarité. Un objectif qui reste malheureusement un rêve. Les traitements coûtent cher et ne sont pas accessibles à tous les niveaux surtout dans les pays africains. Plusieurs mesures sont nécessaires : les Etats pourraient adopter une fiscalité et des réglementations qui garantissent une alimentation saine et écologique, adopter des taxes sur l'alcool et les boissons sucrées pour en diminuer la consommation, généraliser l'étiquette sur les contenus des aliments,

interdire les publicités d'aliments malsains ciblant les plus jeunes. Il faut aussi adopter des mesures fiscales positives pour rendre les produits sains et de bonne qualité moins chers tout en développant les programmes de prévention qui vont permettre aux consommateurs de réaliser de meilleurs choix alimentaires tout en garantissant des espaces de vies et de travail propices à la pratique d'une activité physique régulière. Les Etats doivent en outre assurer l'accès à des traitements de qualité à moindre coût pour les MNT et inclure les traitements/dispositifs médicaux nécessaires dans les couvertures maladies universelles.

Une autre mesure forte consistera à financer la réponse mondiale contre les MNT par une « Trust Fund » permettant de structurer une lutte efficace dans les pays disposant de trop faibles moyens, et d'échanges d'expertises pour soutenir les Etats dans leurs stratégies de lutte contre les MNT.

Edem Dadzie

Source : Stéphane Besançon, nutritionniste et directeur de l'ONG Santé diabète

Actualité

Retour sur quelques faits du 4 au 10 mars

Le lancement officiel du Plan national de développement (PND), la BIDC qui s'engage à accompagner le Togo dans la mise en œuvre du PND, la 5ème conférence maritime de l'ONAM, le Gabon à l'école du Togo en matière d'inclusion financière, le ministre Gilbert Bawara porté à la tête du Conseil des ministres du CIPRES... Tels sont là, les sujets qui ont fait la Une de l'actualité sur le plan national au cours de cette semaine qui s'achève.



A Lomé, le comité de pilotage du stockage alimentaire régional a dressé son bilan

La 4ème réunion du comité de pilotage du Programme d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest s'est tenu lundi à Lomé. Le Programme, qui vise à protéger les pays ouest-africains en cas de crise alimentaire majeure, affiche des résultats encourageants selon les coordonnateurs. Durant les trois années d'activité, le programme a permis de mettre en place des stocks de proximité, et de constituer des réserves sous régionales, dans une logique de solidarité inter-Etats.

A terme, les pays membres doivent alimenter la réserve sous régionale à hauteur d'au moins 5% de leurs stocks nationaux. Selon Sékou Sangaré commissaire chargé de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eaux de la CEDEAO, même si les objectifs assignés au programme ne sont pas encore atteints, des progrès importants ont été réalisés pendant la période d'exécution du projet.

Les ambassadeurs togolais s'imprègnent du PND pour ensuite faire sa promotion à l'étranger

Le gouvernement à

travers le ministère des Affaires Étrangères, a échangé mardi à Lomé avec l'ensemble des chefs des représentations diplomatiques du Togo dans le monde. Après le lancement officiel du Plan National de Développement (PND 2018-2022), l'objectif désormais, est de mobiliser les fonds nécessaires à sa réalisation en associant les représentants diplomatiques étrangères et celles du Togo à l'extérieur et auprès des organisations internationales.

Leurs rôles et missions de promotion de ce programme dans leurs différents pays, leur ont été mieux expliqués au cours de cette rencontre. L'idée, selon les autorités togolaises, reste le renforcement d'une coopération économique autour du PND en s'appuyant sur les représentants du Togo à l'étranger et celles des pays amis du Togo et solliciter leur implication dans la mise en œuvre du PND par la mobilisation des investisseurs étrangers autour de ce plan.

Les représentations diplomatiques auront la mission de « relayer » les grands axes du PND et « d'identifier » les investisseurs potentiels pouvant être intéressés par le plan, indiquent les

cadres du ministère des Affaires Étrangères.

Le gouvernement et le PNUD font le bilan trois ans après la mise en œuvre du PUDC

Le Premier ministre Komi Selom Klassou a présidé le jeudi 07 mars 2019 à Lomé, une réunion du comité de pilotage du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC). Mactar FALL, représentant du représentant résident du Programme des nations unies pour le développement (PNUD) et plusieurs autres personnalités ont pris part à cette assise de suivi. Cette session a permis de dresser le bilan des réalisations et les effets à ce jour de ce volet phare du mandat social prôné par le Président de la République.

L'ONAEM a tenu sa 5ème conférence maritime à Lomé

L'Organisme National chargé de l'Action de l'État en Mer (ONAEM) a organisé les 7 et 8 mars 2019 à Lomé, la cinquième conférence maritime sous le thème : « quels défis pour faire de l'espace maritime togolais un hub de transport international ». L'objectif de cette rencontre de deux jours, qui a rassemblé tous les acteurs de l'Action de l'État en Mer, était de les sensibiliser sur les enjeux de la sécurité de la navigation maritime. Plusieurs thématiques ont été développées durant les travaux.

Entre autres, « création d'un hub logistique d'excellence : une exigence pour développer le transport multimodal au Togo » ; « renseignements sur la Sécurité Maritime (RSM) » et « cadre juridique de la

sécurité de la navigation maritime : défis et perspectives ». Pour Stanislas Baba, Ministre Conseiller pour la mer, le Togo ambitionne être un pivot ou noyau de transport international, une ambition affichée par le Plan National de Développement.

Pour se faire, les activités doivent être régies par des textes juridiques puis un plan d'action visant à rendre plus sûres les eaux sous juridictions togolaises. Notons que les travaux de la rencontre ont été ouverts par Zouréhatou TCHA-KONDO, Ministre des infrastructures et des transports, en présence de Koffi Akpagana, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Le Gabon à l'école du Togo en matière d'inclusion financière

Une séance de travail a réuni jeudi les délégations togolaise et gabonaise, en marge du 1er forum de la Conférence interafricaine de prévoyance sociale (CIPRES). Objectif du Gabon : en apprendre davantage sur le modèle togolais en matière d'inclusion financière. Plus précisément, sur le Fonds national de la finance inclusive (FNFI), mécanisme lancé par le Togo en 2014 pour accompagner les populations vulnérables par du micro-crédit.

Un fonds sous la tutelle de Mazamaesso Assih, secrétaire d'État à l'inclusion financière, qui était par ailleurs à la tête de la partie togolaise lors de la rencontre. « Nous avons été renseignés que le modèle togolais fonctionne mieux et nous avons jugé utile en marge de cette conférence de rencontrer les autorités togolaises pour nous faire état du fonctionnement

de leur modèle », a expliqué Ndoutoume Ngome Jonathan, ministre gabonais délégué de la santé. Les membres de la délégation ont ainsi été « édifiés par des explications données ».

Le Ministre Gilbert Bawara prend les rênes du Conseil des ministres du CIPRES

La 27ème session ordinaire du Conseil des ministres de la Conférence Inter-africaine de la Prévoyance sociale (CIPRES) a pris fin ce vendredi 8 mars 2019 à Lomé. A l'issue de cette réunion, le Ministre togolais de la fonction publique, du travail, de la réforme administrative et de la protection sociale, Gilbert Bawara a été porté par ses pairs à la tête du Conseil des ministres de tutelle de la Conférence Inter-africaine de la Prévoyance sociale (CIPRES).

Il succède à Samba SY, Ministre Sénégalais du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions. Le ministre Bawara a souhaité que les efforts consentis puissent avoir des impacts positifs sur la prise en charge des besoins des acteurs du monde du travail en matière de protection sociale. Il faut dire que cette session du Conseil des ministres fait suite au 1er forum international organisé mardi dernier à Lomé par le CIPRES.

Un forum axé sur la problématique de « l'accès des populations aux services de santé et aux soins essentiels de bonne qualité et à moindres coûts ». Rappelons que la CIPRES a été créée en septembre 1993 à Abidjan en Côte d'Ivoire. L'organisation fait la promotion de la prévoyance au sein des Etats membres et apporte une assistance à chaque pays. Lomé, la capitale togolaise abrite le siège de la CIPRES depuis février 2016.

Avec www.autogo.tg

BOA *Express*

TRANSFERT D'ARGENT
RAPIDE ET SÉCURISÉ



• Bénin • Burkina Faso • Côte d'Ivoire • Mali • Niger • Sénégal • Togo

BOA *Express*



BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

